



**LE MERCREDI 19 NOVEMBRE 2008**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES**

**COMTÉ DE PAPINEAU**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 19 novembre 2008, à 18 h 30, à laquelle sont présents :

Marc Carrière  
René Langelier  
Jean-Marc Lavoie

Marc Beaulieu  
Raymond Ménard  
Sylvain Léger

Monsieur le commissaire Alexandre Iracà a motivé son absence.

**Représentants du comité de parents :**

Luc Trottier

Jocelyn Fréchette

Sont également présents :

Line Allaire, directrice générale adjointe et secrétaire générale  
Jasmin Bellavance, agent de communication  
Nancy Morin, directrice des ressources éducatives

Monsieur Maurice Groulx, directeur général, a motivé son absence.

**NOMINATION À TITRE DE PRÉSIDENTE OU DE PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 14-CE (2008-2009)**

Attendu les termes des articles 156 et 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3) ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE monsieur le commissaire Sylvain Léger agisse à titre de président d'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 15-CE (2008-2009)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**MISES EN CANDIDATURES – MODALITÉS**

**RÉSOLUTION 16-CE (2008-2009)**

Attendu les termes des articles 155 et 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3) ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière ;

QUE les modalités relatives à l'élection à la présidence et à la vice-présidence du comité exécutif soient celles prévues au document ayant pour titre : «Modalités relatives à l'élection à la présidence et à la vice-présidence du comité exécutif».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## **ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE**

Le président d'assemblée invite les personnes intéressées à la présidence du comité exécutif à se présenter.

Mises en candidatures:

- Monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie.
- Monsieur le commissaire Marc Carrière proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu.

## **VOTE SECRET**

### **RÉSOLUTION 17-CE (2008-2009)**

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents ;

QUE le mode de votation soit secret.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Madame Line Allaire et monsieur Jasmin Bellavance agissent à titre de scrutateurs.

Au premier tour, monsieur le commissaire Marc Carrière est élu président du comité exécutif.

## **NOMINATION À TITRE DE PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 18-CE (2008-2009)**

Attendu les termes des articles 155 et 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l.-13-3) ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu ;

QUE monsieur le commissaire Marc Carrière soit nommé président du comité exécutif pour le présent mandat, lequel a été fixé par résolution du conseil des commissaires.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le président d'assemblée invite les personnes intéressées à la vice-présidence du comité exécutif à se présenter.

Mises en candidatures:

- . Monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière. Monsieur Lavoie se désiste.
- . Monsieur le commissaire Marc Beaulieu proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière.
- . Monsieur le commissaire Raymond Ménard proposé par monsieur Sylvain Léger.

## **VOTE SECRET**

### **RÉSOLUTION 19-CE (2008-2009)**

Il est proposé par monsieur Jocelyn Fréchette, représentant du comité de parents;

QUE le mode de votation soit secret.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Messieurs Luc Trottier et Jocelyn Fréchette, représentants du comité de parents, agissent à titre de scrutateurs.

Au premier tour, monsieur le commissaire Raymond Ménard est élu vice-président du comité exécutif.

**NOMINATION À TITRE DE VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**RÉSOLUTION 20-CE (2008-2009)**

Attendu les termes des articles 155 et 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l.-13-3) ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière ;

QUE monsieur le commissaire Raymond Ménard soit nommé vice-président du comité exécutif pour le présent mandat, lequel a été fixé par résolution du conseil des commissaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur le commissaire Marc Carrière prend son siège à titre de président.

**DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL**

**RÉSOLUTION 21-CE (2008-2009)**

Attendu les termes des articles 170 et 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l.-13-3) ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger ;

Que la secrétaire générale ou toute autre personne la remplaçant soit dispensée de la lecture du procès-verbal du comité exécutif pourvu qu'une copie ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 SEPTEMBRE 2008**

**RÉSOLUTION 22-CE (2008-2009)**

Il est proposé par M. Luc Trottier, représentant le comité de parents ;

QUE le procès-verbal du mardi 16 septembre 2008 soit adopté et que la secrétaire générale soit exemptée d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**HUIS CLOS**

**RÉSOLUTION 23-CE (2008-2009)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

QUE le comité exécutif siège à huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 18h50.

La directrice des ressources éducatives, madame Nancy Morin et monsieur Jean Beauchamp, directeur de l'école Sainte-Famille/aux Trois-Chemins, présentent le dossier d'expulsion d'un élève.

**RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

**RÉSOLUTION 24-CE (2008-2009)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

QUE le comité exécutif revienne en séance publique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 19h15.

**DOSSIER D'EXPULSION D'UN ÉLÈVE – ÉCOLE SAINTE-FAMILLE/AUX TROIS-CHEMINS**

**RÉSOLUTION 25-CE (2008-2009)**

Attendu les dispositions de l'article 242 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. C.1-13.3) ;

Attendu les termes de l'article 2 du Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs ;

Attendu l'encadrement de l'école Sainte-Famille/aux Trois-Chemins en ce qui a trait aux règles de vie ;

Attendu la demande de la direction de l'école Sainte-Famille/aux Trois-Chemins ;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources éducatives et l'approbation du directeur général ;

Attendu l'analyse faite par les membres du comité exécutif ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

QUE l'élève dont le numéro de fiche est 9725508 soit expulsé de tous les établissements (écoles et centres) de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'année scolaire 2008-2009.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PERSONNEL DE SOUTIEN – SECRÉTAIRE DE GESTION – SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES – NOMINATION**

**RÉSOLUTION 26-CE (2008-2009)**

Attendu les termes de l'article 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;

Attendu la recommandation du comité de sélection ;

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents ;

QUE madame Christiane Lavigne soit nommée secrétaire de gestion, à 35 hres/semaine, au Service des ressources humaines, au centre administratif, effectif le 24 novembre 2008.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PERSONNEL DE SOUTIEN – SECRÉTAIRE D'ÉCOLE – ÉCOLE ST-JEAN-DE-BRÉBEUF - NOMINATION**

**RÉSOLUTION 27-CE (2008-2009)**

Attendu les termes de l'article 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;

Attendu la recommandation du comité de sélection ;

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier ;

QUE madame Dominique Bernard soit nommée secrétaire d'école, à 35 hres/semaine, à l'école Saint-Jean-de-Brébeuf, à Gatineau, effectif le 5 décembre 2008.



### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Présentation par la directrice des ressources humaines, madame Line Allaire des dossiers suivants : griefs – technicienne en organisation scolaire.

#### **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT À L'ÉCOLE SAINT-MICHEL(G) – SOUMISSIONS REJETÉES**

### **RÉSOLUTION 28-CE (2008-2009)**

Attendu l'appel d'offres sur invitation pour des travaux d'aménagement d'un stationnement à l'école Saint-Michel, à Gatineau ;

Attendu les résultats de cet appel d'offres :

- CS Terrec inc.....87 253,90 \$  
1764,-A boulevard Maloney Est, Gatineau (Québec)
- Construction GMR Inc. ....225 000,00 \$  
47, Raymond-MacMillan, Gatineau (Québec) J8L 3E1
- Pavages Lafleur ..... (aucune soumission reçue)  
294, rue Sauvé, Gatineau (Québec) J8L 1V4
- Excavation Benoit Gratton Inc. .... (aucune soumission reçue)  
40, rue McFaul, Gatineau (Québec) J8L 3M3

Attendu les contraintes budgétaires et l'estimé préliminaire du projet ;

Attendu les discussions du conseil des commissaires lors des comités de travail des 1<sup>er</sup> et 22 octobre dernier ;

Attendu les discussions lors de la rencontre du groupe de travail # 1 du 27 octobre dernier ;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées rejette les soumissions reçues et déclare cet appel d'offres nul et non avenu.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT À L'ÉCOLE SAINT-MICHEL(G) – OCTROI D'UN CONTRAT**

### **RÉSOLUTION 29-CE (2008-2009)**

Attendu les négociations de gré à gré entreprises avec la firme CS Terrec inc. par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour des travaux d'aménagement d'un stationnement à l'école Saint-Michel, à Gatineau ;

Attendu les contraintes budgétaires et l'estimé préliminaire du projet ;

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. ;

Attendu les discussions lors de la rencontre du groupe de travail # 1 du 17 novembre dernier ;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu ;



QUE le contrat pour les travaux d'aménagement d'un stationnement à l'école Saint-Michel, à Gatineau, soit octroyé à la firme CS Terrec inc. pour la somme de soixante-trois-mille-deux-cent-dix dollars (63 210 \$).

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ :**

**POUR :** Marc Beaulieu, Marc Carrière, René Langelier, Raymond Ménard.

**CONTRE :** Sylvain Léger, Jean-Marc Lavoie.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION 30-CE (2008-2009)**

Il est proposé par Jocelyn Fréchette, représentant du comité de parents ;

QUE la séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 21 janvier 2009, à 18 heures, à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren est, à Gatineau.

Il est 20h45.

**Marc Carrière,**  
Président du comité exécutif

**Line Allaire,**  
Secrétaire générale

CE081119